



Connaissance du dispositif FEADER

Éléments de contexte :

Aux côtés de ce qu'on appelle « le premier pilier de la PAC » qui permet de soutenir les marchés et les revenus agricoles dans le cadre de la politique agricole commune, l'Union européenne a mis en place une politique spécifique pour le développement rural.

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) est un instrument de financement de la politique agricole commune (PAC). Il est consacré au développement rural et s'inscrit dans une dynamique économique et sociale en phase avec le respect de l'environnement..

Objectifs :

Les objectifs du stage sont de repositionner le FEADER dans le contexte des aides européennes, de préciser comment s'organise la programmation en France, de développer les mesures de développement rural proposées dans le règlement, d'examiner les applications régionales de la programmation, et enfin de décrire le contenu d'une demande d'aide au FEADER.

Public concerné :

Agents nouveaux arrivants, affectés en DRAAF, DDT(M) Régions, et DR ASP, impliqués dans l'instruction des demandes d'aides FEADER.

Contenu proposé :

Les Fonds Européens et plus particulièrement les FEADER.
La programmation 2014-2020.
La prise en main d'une demande d'aide FEADER.
La mise en œuvre de la programmation par le Conseil Régional.

Intervenants :

Formateurs internes du MAA (DGPE, Conseil Régional, ASP)

Durée :

2,5 jours

Nombre de participants maximum :

15 participants

Responsable pédagogique :

Bruno GELIN, Responsable pédagogique. Tel 04 72 28 93 38.
Mail bruno.gelin@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif :

Martine FLUET, Gestionnaire administratif. Tel 04 72 28 93 12.
Mail martine.fluet@agriculture.gouv.fr

Information :

formco.infoma@agriculture.gouv.fr
Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

302,50 €- Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTE (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères.

Code RenoiRH formation :

NINAGP0012